



# Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées avec des insecticides

Le 9 mars 2015

## EXIGENCE

L'agent de fluidité à faible émission de poussière est le seul lubrifiant facilitant l'écoulement des semences dont l'usage est permis afin de réduire au minimum la possibilité d'abrasion produisant de la poussière durant le semis de graines de maïs ou de soja traitées à la clothianidine, au thiaméthoxame et à l'imidaclopride, des insecticides de la classe des néonicotinoïdes. Il est interdit d'utiliser du talc ou du graphite comme lubrifiant d'écoulement avec les semences de maïs ou de soja traitées avec ces insecticides. Suivez attentivement le mode d'emploi de l'agent de fluidité à faible émission de poussière.

## Pratiques exemplaires de gestion

Les insectes pollinisateurs jouent un rôle vital dans la production agricole et l'environnement. Plusieurs agriculteurs, notamment ceux qui cultivent le maïs et le soja, utilisent des semences traitées avec des insecticides pour protéger leurs cultures contre les insectes nuisibles. Certains insecticides comme les néonicotinoïdes sont toxiques pour les pollinisateurs. Le semis de graines traitées peut contribuer à libérer dans l'air des particules de poussière contenant des insecticides toxiques, ce qui pose un risque d'exposition non négligeable pour les pollinisateurs. Les facteurs associés à un risque d'exposition comprennent l'usage de semences traitées, le type de semoir utilisé, les conditions météorologiques pendant le semis, ainsi que la présence de végétaux en fleur et de ruchers.

*Les pratiques exemplaires de gestion suivantes permettent de réduire le risque d'exposition des abeilles et des autres insectes pollinisateurs à la poussière libérée par les semences traitées. Comme une boîte à outils, ces*

*pratiques offrent diverses options qui devraient être combinées autant que possible.*

### Lisez les étiquettes et respectez le mode d'emploi

Suivez en tout temps les instructions (comme le port de l'équipement de protection individuelle et le respect des zones tampons) fournies sur l'étiquette des pesticides ou des semences traitées afin de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Appliquez les principes de lutte antiparasitaire intégrée pour choisir un traitement de semences

L'adoption des principes de lutte intégrée est essentielle pour gérer les ravageurs de façon durable. Une telle démarche peut inclure des pratiques culturales qui permettent de repousser les insectes nuisibles (comme la rotation des cultures) ainsi qu'une identification adéquate du problème d'infestation et des facteurs de risque.

- Dans le cadre d'un programme de lutte intégrée :
  - évaluez les champs pour déterminer si la densité des populations de ravageurs vivant dans le sol nécessite une intervention ou s'il y a un risque élevé d'infestation avant de décider d'utiliser des semences traitées. (Pour de l'information sur les ravageurs vivant dans le sol, consultez les sites Web provinciaux fournis à la section « Renseignements connexes ».)
- Utilisez des semences traitées avec des insecticides uniquement en cas de nécessité.
- Si vous devez traiter des semences avec un insecticide, utilisez la plus faible dose efficace.
- La plupart des semenciers acceptent les commandes de semences traitées sans insecticide. Communiquez avec votre marchand en semences pour en savoir plus sur les options et les dates des traitements.

### Communiquez régulièrement avec les apiculteurs afin de mieux protéger les abeilles domestiques

L'échange d'information et la collaboration entre les agriculteurs, les ouvriers chargés du semis et les apiculteurs au sujet de la date des semis de graines traitées et de l'emplacement des ruches peuvent aider à réduire le risque d'incidents touchant les abeilles. Cette communication permettra aux agriculteurs de savoir où sont situées les ruches à proximité de leurs champs et d'avertir les apiculteurs avant de procéder au semis. Les apiculteurs pourront ainsi s'assurer que les ruches se trouvent à des endroits stratégiques, protéger ou déménager temporairement leurs ruches lorsque cela est

possible et veiller à ce que les abeilles aient accès à des sources d'eau potable.

- Les apiculteurs doivent indiquer aux agriculteurs où se trouvent leurs ruches.
- Les agriculteurs doivent signaler aux apiculteurs la date des semis de graines traitées et des applications de pesticides.

### **Sachez reconnaître l'habitat des pollinisateurs et veillez particulièrement à réduire leur exposition à la poussière contaminée**

Les abeilles récoltent pollen et nectar sur les cultures, les arbres et les mauvaises herbes en fleur, et puisent leur eau des mares ou du sol humide des champs et des environs.

Les pollinisateurs peuvent être exposés à la poussière libérée par les semences traitées et transportée dans l'air ou déposée sur leurs sources de nourriture et d'eau.

- Pendant la saison des semis, les mauvaises herbes comme le pissenlit et les arbres en fleur, notamment l'érable, le saule, l'aubépine, le pommier et d'autres essences, constituent d'importantes ressources pour les pollinisateurs qui butinent.
- La dérive de la poussière qui s'échappe du semoir peut se produire, peu importe les conditions météorologiques. Un temps très sec ou venteux peut accroître l'exposition des pollinisateurs parce que de telles conditions favorisent le transport des particules de poussière. Évitez de semer des graines traitées dans ces conditions si des végétaux en fleur, des sources d'eau stagnante ou des ruches se trouvent en aval du vent, et suivez les meilleures pratiques permettant de réduire l'exposition à la poussière contaminée.
- Supprimez les mauvaises herbes en fleur dans le champ à ensemercer pour ne pas attirer des pollinisateurs qui y butineraient.

### **Évitez de produire de la poussière en manipulant et en chargeant des semences traitées**

- Manipulez les sacs de semences avec soin durant le transport, le chargement et le déchargement afin de réduire l'abrasion, l'émission de poussière et les déversements accidentels.
- Évitez de charger ou de nettoyer le semoir près des ruches et des endroits où butinent les abeilles comme des cultures, des arbres ou des mauvaises herbes en fleur.
- Évitez de mettre le semoir en marche à des endroits où la poussière produite par l'appareil pourrait entrer en

contact avec des colonies d'abeilles domestiques ou des pollinisateurs qui butinent.

### **Utilisez au mieux votre semoir afin de diminuer la dérive des particules de poussière**

Selon certaines études, l'emploi de semoirs à pression négative (à vide) pose un risque d'exposition considérable pour les pollinisateurs en raison de la dérive des particules de poussière contaminée aux insecticides s'échappant de ce type de semoir. Il n'existe que très peu d'information sur le risque d'exposition lié aux autres types de semoirs. Les agriculteurs doivent veiller à réduire ou à surveiller la quantité de particules de poussière contaminée avec des insecticides s'échappant de leurs semoirs.

- Suivez le mode d'emploi fourni par le fabricant du semoir et tenez-vous au courant des nouvelles pratiques d'utilisation.
- Veillez au nettoyage et à l'entretien régulier du semoir, y compris le boîtier du ventilateur et la trémie des semoirs pneumatiques, en utilisant par exemple un aspirateur pour éliminer toute trace de poussière.
- S'il le faut, installez des déflecteurs afin de diriger la poussière qui s'échappe vers le sol et de réduire ainsi la dérive des particules de poussière.

### **Utilisez le bon lubrifiant d'écoulement des semences**

Les lubrifiants facilitant l'écoulement des semences peuvent modifier la quantité de poussière libérée pendant le semis.

- Un agent de fluidité à faible émission de poussière est le seul lubrifiant dont l'usage est permis pour les semences de maïs et de soja traitées avec les insecticides clothianidine, thiaméthoxame et imidaclopride.
- Il est interdit d'utiliser de la poudre de talc et du graphite comme lubrifiant d'écoulement des semences de maïs et de soja traitées avec ces insecticides.
- Veuillez suivre attentivement le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette du produit.

### **Respectez les meilleures pratiques de nettoyage et d'élimination des déchets**

Prenez soin de nettoyer le matériel après le semis et respectez les exigences provinciales et municipales en matière d'élimination des déchets :

- Enterrez les semences déversées ou exposées et les particules de poussière; ne les laissez pas à la surface du sol.

- Éloignez les semences traitées et les particules de poussière des eaux de surface.
- Ne laissez pas de sacs vides ni aucun surplus de semences traitées dans les champs ou l'environnement.
- Participez aux programmes de récupération des sacs de semences lorsqu'ils sont offerts.

### **Signalez tout cas suspect d'intoxication aux pesticides chez des insectes pollinisateurs**

Pour déclarer un cas suspect lié au semis de graines traitées ou à l'application de pesticides, adressez-vous à l'organisme fédéral ou provincial responsable.

La page Web de Santé Canada sur la protection des pollinisateurs ([www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs](http://www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs)) fournit les coordonnées de ces organismes ainsi que d'autres renseignements.

### **Renseignements connexes**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et consulter les pratiques exemplaires, visitez la page Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs à [www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs](http://www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs) ou communiquez avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada par téléphone au 1-800-267-6315.

Pour obtenir des renseignements à l'appui des pratiques de lutte intégrée contre les ravageurs vivant dans le sol, consultez les sites Web provinciaux suivants :

- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario : [www.ontario.ca/cultures](http://www.ontario.ca/cultures);
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec : [www.mapaq.gouv.qc.ca/neonicotinoïdes](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/neonicotinoïdes).